

ENSEMBLE

Le projet stratégique des géomètres-experts



GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE



« Ce projet stratégique trace un cap partagé pour une profession utile, moderne et pleinement engagée dans la société. »

Dans un contexte de transformations profondes, foncières, sociétales, technologiques et démocratiques, la profession de géomètre-expert se trouve à un point d'inflexion stratégique. Plus que jamais, sa légitimité ne repose pas uniquement sur l'exclusivité de ses prérogatives issues de la loi de 1946, mais sur sa capacité à démontrer son utilité systémique, sa valeur sociétale et son exemplarité institutionnelle.

Le présent projet stratégique affirme une ambition forte : faire évoluer la profession vers un modèle de régulation assumée, fondé sur la transparence, la confiance, l'ouverture et l'impact. Il ne s'agit pas d'ajouter des actions, mais de reconfigurer un cadre d'action cohérent, alignant gouvernance, compétences, influence et responsabilités.

Réaffirmer la mission d'autorité de régulation par la transparence et la confiance

La légitimité d'une profession réglementée ne se décrète pas : elle se construit. Elle repose sur des instances lisibles, des décisions compréhensibles, des règles explicites et des processus ouverts. En renforçant la transparence du fonctionnement ordinal, en facilitant la consultation et la participation internes, et en modernisant les outils de régulation, l'Ordre se positionne comme une autorité de confiance, capable de rendre compte autant que de décider.

Cette approche transforme la régulation en levier de performance collective et renforce l'adhésion des professionnels comme la crédibilité externe de l'institution.

Déployer une stratégie d’influence fondée sur l’utilité sociétale

La reconnaissance durable de la profession passe par sa capacité à peser dans le débat public et à éclairer les choix collectifs. En structurant une communication qui légitime les missions du géomètre-expert, du foncier à l’aménagement, du logement à la ruralité, la profession affirme son rôle d’acteur-clé des politiques territoriales.

Le développement de l’influence institutionnelle, la coordination active des partenariats et l’ouverture vers le monde académique, notamment par l’accès aux formations professionnelles pour les enseignants, participent d’une stratégie d’écosystème : le géomètre-expert comme référence, ressource et tiers de confiance.

Ancrer la profession dans les grandes transitions contemporaines

Le projet stratégique inscrit résolument la profession dans les grandes transformations sociétales : transition numérique, intelligence artificielle, souveraineté, égalité femmes-hommes, inclusion, diversité, responsabilité sociale et environnementale. En visant l’exemplarité, l’Ordre ne suit pas la norme : il la précède.

Cette posture est déterminante. Elle permet de renouveler l’attractivité de la profession, de fédérer les nouvelles générations et de positionner le géomètre-expert comme un professionnel pleinement engagé dans les enjeux de son temps, à l’interface du droit, du territoire et de la société.

Renforcer la proximité pour consolider le collectif

Enfin, ce projet repose sur une conviction forte : la performance institutionnelle est indissociable de la proximité humaine. Écoute, concertation, participation et reconnaissance constituent les fondations d’un collectif professionnel solide. En valorisant la pluridisciplinarité, en renforçant le rôle du géomètre-expert dans les territoires ruraux comme urbains, et en donnant à chacun les moyens de contribuer, l’Ordre crée les conditions d’un engagement durable.

Ce projet stratégique n’est pas un catalogue d’initiatives. Il est un cadre directeur, un cap partagé, une grammaire commune pour l’action. Il engage la profession dans une trajectoire claire : celle d’une institution utile, moderne, ouverte et pleinement légitime dans la société contemporaine.

Séverine Vernet
Présidente du Conseil supérieur
de l’Ordre des géomètres-experts

SOMMAIRE

L’Ordre et la profession		Enjeux stratégiques	
Édito de Séverine Vernet	3	Sécuriser le système foncier	12
Raisons d’Être & commissions	6	Concevoir des cadres de vie harmonieux et favoriser l’accès au logement pour tous	13
Vision, valeurs et missions	8	Former pour développer la filière et attirer de nouveaux talents	14
		Accompagner la transition numérique et l’usage de l’Intelligence Artificielle	15
		Développer la notoriété et l’image de la profession	16
		Soutenir la diversification des activités et la performance économique	17
		Définir la typologie structurelle et économique de la profession	18
		Renforcer la transparence de l’Ordre, instance de régulation, et son ouverture sur la société	19

RAISONS D'ÊTRE

« Par son impartialité, sa rigueur, la diversité de ses expertises, le géomètre-expert garantit l'exactitude de la mesure des espaces et de la limite des propriétés.

Il prend part à la sécurisation du système foncier, de la propriété et du logement.

Il contribue à un aménagement durable des territoires et à la conception de cadres de vie harmonieux.

Le géomètre-expert est ainsi un acteur de paix sociale. »

Raison d'Être
des géomètres-experts

« L'Ordre des géomètres-experts réunit tous les membres habilités à exercer la profession, dont il assure la représentation, le développement stratégique et la pérennité.

Autorité de supervision, il édicte des normes et veille au respect des règles déontologiques, des standards techniques et juridiques ainsi qu'à la qualité des prestations fournies.

Interlocuteur privilégié des partenaires publics et privés, l'Ordre fait vivre la raison d'être de la profession dans la société. Il œuvre à la prise en compte des enjeux climatiques, environnementaux, économiques et sociétaux. »

Raison d'Être
de l'Ordre des géomètres-experts

QUATRE COMMISSIONS RÉGALIENNES

Instruction

La commission d'instruction est une commission régaliennne de l'Ordre, prévue par décret. Elle instruit les appels déferés devant le Conseil supérieur. A cet effet, elle entend les parties, recueille les témoignages et procède à toutes les constatations nécessaires lui permettant d'établir un rapport qui constitue un exposé objectif des faits avant de le transmettre au président du Conseil supérieur. Cette commission est composée de six membres du Conseil supérieur désignés lors de chaque renouvellement par le Conseil supérieur.

Président : **Vincent BALP**

Compliance et légistique

La commission compliance et légistique accompagne l'Ordre dans l'exercice de sa mission de régulation, en veillant à la conformité des pratiques professionnelles aux exigences juridiques, déontologiques et sociétales. Elle contribue à l'élaboration et à la cohérence du droit souple de la profession, ainsi qu'à l'évolution des textes professionnels. Par son action, elle développe une culture de prévention, d'exemplarité et de responsabilité.

Présidente : **Séverine VERNET**

Assurance

La commission assurance veille à la sécurisation de l'exercice professionnel des géomètres-experts par le suivi et l'encadrement des dispositifs d'assurance obligatoires. Elle participe à la définition, à l'évolution et à la mise en concurrence des contrats d'assurance collective de la profession. Elle s'assure de l'adéquation des garanties aux risques encourus et de la transparence des dispositifs proposés. Par son action, elle contribue à la protection des géomètres-experts et de leurs clients.

Président : **Xavier FAGGE**

Tenue du registre des actes fonciers

Cette commission accompagne l'Ordre dans l'exercice de sa mission de tenue du registre des actes fonciers établis par ses membres. Elle participe ainsi à la sécurisation du système foncier qui fait partie de la raison d'être du géomètre-expert. Elle veille à la bonne exécution de la conservation des actes fonciers et au suivi du contrôle de la qualité des actes fonciers publiés dans la base de données Géofoncier, créé par l'Ordre en 2010, comme socle numérique de référence. Son action contribue à la fiabilité des données foncières diffusées auprès des citoyens et à la confiance accordée par les pouvoirs publics.

Président : **Guillaume TUQUOI**

UNE VISION

« Engager une dynamique collective et innovante, mettant l'expertise et l'ingénierie foncière au service de l'aménagement durable des territoires et de la diversité des modes d'habitat. »

QUATRE VALEURS

Éthique

Promouvoir l'indépendance et garantir le respect de la déontologie.

Responsabilité

Répondre aux défis économiques, numériques, environnementaux, climatiques et sociétaux.

Transparence

Favoriser les démarches collaboratives pour partager l'information et la connaissance.

Engagement

Prendre part aux enjeux sociétaux et climatiques.

HUIT MISSIONS

Promouvoir

La promotion du géomètre-expert comme garant de la propriété immobilière et d'un cadre de vie durable.

Contribuer

Participer à la rédaction de nouveaux textes législatifs et réglementaires.

Représenter

La représentation de la profession.

Recouvrer

La fixation et la perception de la cotisation.

Réguler

La tenue du tableau de l'Ordre, la supervision, le contrôle et la discipline de la profession.

Former

La formation initiale et continue des géomètres-experts.

Normer

La production de normes ordinales.

Communiquer

La communication interne et externe de la profession.

ENJEUX STRATÉGIQUES



ENJEU #1

Sécuriser le système foncier

- **Faire de Géofoncier un service d'enregistrement et de publication des actes fonciers**
- **Rendre obligatoire le bornage de toutes les propriétés bâties (ou non bâties) avant mutation**
- **Rendre obligatoire l'intégration d'un plan lors de l'établissement d'un état descriptif de division en complément du descriptif littéral**

- Encadrer la transmission d'archives foncières entre géomètres-experts
- Automatiser le contrôle de complétude des dossiers fonciers via l'IA
- Rédiger un contrat type pour les missions foncières, immobilières et d'urbanisme
- Rédiger un règlement type de copropriété dédié aux immeubles à usage autre qu'habitation (tertiaire, commercial)
- Rédiger un règlement type de copropriété dédié aux petites copropriétés
- Intégrer les usages locaux au recueil des normes ordinaires
- Clarifier la catégorisation des formations relevant du foncier
- Rédiger une note de doctrine relative à la délimitation à l'intérieur d'un immeuble soumis à la copropriété ainsi qu'un exemple de PV de délimitation
- Réviser la doctrine 3P et mettre à jour le recueil des normes ordinaires sur l'acte foncier
- Réviser le recueil des normes ordinaires, chapitre relatif à la procédure de carence
- Mettre à jour le PV de bornage et le guide rédactionnel associé
- Adapter le PV de bornage aux spécificités d'Alsace-Moselle
- Déployer le module de numérotation des procès-verbaux de bornage sur le portail Géofoncier
- Rédiger une norme ordinaire relative au processus de recueil des signatures sur le PV de bornage
- Mettre à jour l'exemple de règlement de copropriété et élaborer un guide rédactionnel
- Rédiger avec le Conseil supérieur du Notariat (CSN) un document pratique sur les divisions en volumes et le régime de la copropriété
- Adapter la plateforme e-DA aux spécificités Alsace-Moselle

ENJEU #2

Concevoir des cadres de vie harmonieux et favoriser l'accès au logement pour tous

- **Promouvoir l'Aménagement foncier et développer la restructuration du parcellaire forestier**
- **Promouvoir l'outil Association Foncière Urbaine de Compensation Environnementale (AFUCE) pour optimiser l'utilisation de la ressource foncière**
- **Intégrer la qualité des sols dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et mettre en place un diagnostic des sols**

- Développer les activités immobilières au sein des cabinets
- Rédiger une note de propositions relative à l'inversion de l'obligation des travaux de viabilisation pour les Permis d'aménager (PA) à Mayotte
- Créer une mission Habitat-Logement
- Soutenir la réforme foncière en République des Comores
- Recentrer les partenariats sociétaux sur la thématique du logement et faire vivre les partenariats
- Réviser la doctrine ordinaire du permis de construire valant division (PCVD)

ENJEU #3

Former pour développer la filière et attirer de nouveaux talents

- **Créer une école dédiée exclusivement à la filière géomètre-expert**
- **Mettre en place une plateforme nationale d'offre de stages**
- **Soutenir la création de doubles diplômes**

- Habilitier de nouvelles écoles à former des géomètres-experts
- Promouvoir la profession dans les cursus scolaires secondaires
- Créer de nouvelles licences professionnelles « cabinet de géomètres-experts »
- Former au rôle de chef d'entreprise
- Former à la transmission des cabinets
- Restructurer la formation des géomètres-experts stagiaires
- Encourager l'accueil des stagiaires
- Développer le mentorat des nouveaux géomètres-experts
- Faire vivre et animer le réseau des jeunes géomètres-experts
- Recruter de nouveaux géomètres-experts formateurs
- Mettre en place un ERASMUS des stagiaires géomètres-experts
- Faire évoluer le DPLG de géomètre-expert foncier pour en faire un outil d'attractivité
- Réaliser tous les ans l'Expert game de la profession

ENJEU #4

Accompagner la transition numérique et l'usage de l'Intelligence Artificielle

- **Doter l'Ordre des géomètres-experts (OGE) d'un agent IA**
- **Créer des logiciels métiers mutualisés (calcul, DAO, AFAFE...)**
- **Dématérialiser l'intégralité de la procédure de bornage**

- Développer une IA métier propriétaire dédiée aux géomètres-experts
- Mettre en place un cycle de formation sur les règles d'établissement des Documents d'arpentage (DA) numériques
- Permettre la géolocalisation sur le portail Géofoncier des dossiers d'expertise judiciaire et des décisions de justice en matière d'actes fonciers
- Intégrer l'IA dans l'exercice des missions des instances ordinales
- Rédiger une charte de régulation de l'utilisation de l'IA
- Améliorer la recherche sur l'extranet (chatbot, moteur de recherche)
- Développer Géofoncier 3D
- Mettre au point une grille de lecture et d'analyse des spécifications techniques des matériels d'acquisition de la donnée
- Créer un logiciel dédié à la gestion des AFAFE
- Mettre en place une formation « Optimiser le contrôle qualité grâce à l'IA »
- Faire évoluer le logiciel d'interface entre l'OGE et les géomètres-experts
- Finaliser le projet GEODEMAT dans les régions restantes avant fin 2026
- Qualifier la donnée numérique produite par les géomètres-experts

ENJEU #5

Développer la notoriété et l'image de la profession

- Rédiger un guide de communication à destination des cabinets et créer des packs de communication à destination des géomètres-experts et des Conseils régionaux
- Valoriser et faire connaître la diversité des compétences du géomètre-expert
- Réaliser une web série sur la profession

- Communiquer sur les valeurs de la profession
- Participer aux Universités des nouveaux Maires
- Faire de la Maison XIV la maison de tous les géomètres-experts ainsi qu'un outil de promotion de la profession
- Créer la boutique du géomètre-expert
- Révision éditoriale du BIP

ENJEU #6

Soutenir la diversification des activités et la performance économique

- Acculturer les géomètres-experts à l'entrepreneuriat
- Créer un service intérimaire de géomètres-experts
- Faire évoluer l'indice des géomètres-experts (IGE)

- Former à la définition du prix de revient et à la valorisation des prestations
- Développer les activités connexes (activités immobilières, DTG, détection de réseaux, études...)
- Accompagner les géomètres-experts dans le recrutement
- Rédiger une note de procédure sur la mutualisation des outils professionnels
- Établir une offre de formation en vue d'obtenir l'agrément en Gestion Entremise Immobilière et réguler son renouvellement
- Mettre au point un contrat type relatif aux missions de maîtrise d'œuvre des travaux connexes en AFAFE
- Établir un cahier des charges pour normaliser les données à fournir aux bureaux d'étude environnement, en matière d'AFAFE
- Définir le rôle du géomètre-expert dans le cadre de la recodification des modes amiables de règlement des différends
- Mettre à jour de la brochure voirie communale co-éditée avec l'AMF
- Développer un parcours de formation sur les VRD
- Développer un parcours d'acculturation à l'AFAFE
- Finaliser le guide de bonnes pratiques - relations clients

ENJEU #7

Définir la typologie structurelle et économique de la profession

- Mettre en œuvre une régulation sectorielle de la financiarisation de la profession
- Créer un statut de clerc de géomètre-expert
- Ouvrir la possibilité pour un géomètre-expert d'exercer dans plusieurs cabinets

- Reconnaître à une personne morale la capacité d'être gérante d'une société de géomètre-expert
- Créer un outil de Business Intelligence permettant un suivi économique et structurel de la profession
- Normaliser l'exercice en qualité d'expert de justice, au sein d'une structure inscrite à l'Ordre
- Clarifier l'interprétation des textes relatifs aux modes d'exercice

ENJEU #8

Renforcer la transparence de l'Ordre, instance de régulation, et son ouverture sur la société

- Réguler l'intervention personnelle du géomètre-expert
- Créer un Centre ordinal de recherche, d'information et de consultation juridique
- Élaborer un code de droit souple

- Réformer la composition des chambres disciplinaires
- Lancer un « Grenelle » de la simplification des procédures ordinales
- Fédérer les collaborateurs des cabinets autour des projets de l'OGE
- Uniformiser les pratiques métiers sur l'ensemble du territoire
- Valoriser les bonnes pratiques professionnelles issues des contrôles
- Apporter des moyens aux Conseils régionaux pour le contrôle de la financiarisation
- Partager les bonnes pratiques entre Conseils régionaux et harmoniser les procédures
- Animer les réseaux de délégués régionaux
- Réfléchir au devenir de la spécialisation interne
- Réformer le code du géomètre-expert
- Mettre en place le niveau performance du label RSE
- Prévenir les risques liés à la santé mentale et accompagner les dirigeants d'entreprise
- Créer une procédure pour les lanceurs d'alerte
- Améliorer la pertinence de la base documentaire extranet
- Rendre compte avec plus d'efficacité des délibérations du Conseil supérieur
- Mettre en place un outil de ticketing des demandes faites auprès des services de l'OGE
- Recentrer les partenariats sociétaux sur la thématique Logement
- Animer et suivre la plateforme et la procédure de signalement
- Réaliser un bilan carbone de l'OGE
- Mettre en concurrence le courtier assurance contrat groupe
- Mettre à jour le recueil des textes professionnels
- Mettre à jour le recueil des prestations
- Actualiser la documentation en matière disciplinaire
- Mettre en open data des décisions disciplinaires



**ORDRE DES
GÉOMÈTRES-EXPERTS**

16 place Denfert-Rochereau

75014 Paris

Tél. : 01.53.83.88.00

ordre@geometre-expert.fr

www.geometre-expert.fr